

Chapitre 2 : Comment est structurée la société française actuellement ? / Comment la profession et le revenu structurent l'espace social ?

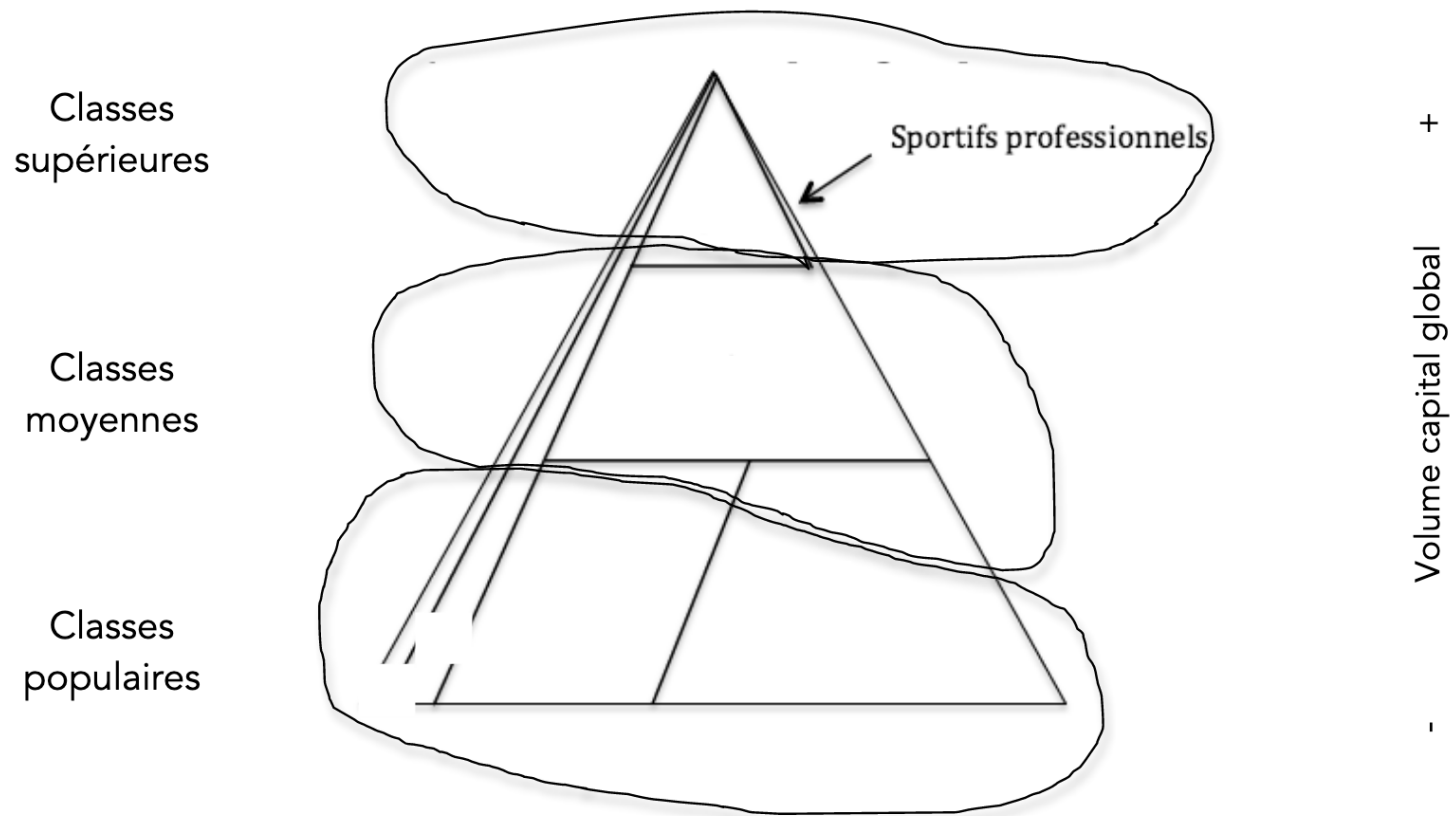
Niveau de diplôme selon la catégorie sociale							
Unité : %							
	Diplôme supérieur à Bac + 2	Bac + 2	Bac ou brevet professionnel	CAP, BEP	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP	Total
Agriculteurs exploitants	4	13	24	39	6	14	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	12	22	33	6	13	100
Cadres supérieurs	68	15	10	5	2	1	100
Professions intermédiaires	25	32	21	14	3	4	100
Employés	8	12	26	31	7	16	100
Ouvriers	2	4	17	42	7	28	100
Ensemble	21	16	20	25	5	13	

Champ : Population active de 15 ans et plus. France entière.

Source : Insee - Données 2014 - © Observatoire des inégalités

1. Quel est le point commun des cases grisées ?
2. Laquelle de ces deux phrases de lecture est correcte :
 - 68 % des cadres supérieurs ont un niveau de diplôme supérieur à bac+2.
 - 68 % des personnes ayant un diplôme supérieur à bac+2 sont des cadres supérieurs.
3. Dans le tableau, qu'est-ce qui vous permet d'être sûr de la bonne lecture ?
4. Quel est le niveau de diplôme le plus fréquent en France en 2014 pour l'ensemble des 15 ans et plus ?
5. Quelle était en France en 2014 la part de la population non diplômée du supérieur ?

Conclusion : Les PCS ne sont pas des classes sociales mais elles s'en approchent



6- Placez chacune des 6 PCS d'actifs sur le schéma ci-dessus.

Les professions emblématiques des PCS

<p>1- AE 1,8%</p>	<p>Maraîchers, horticulteurs, bergers... Patrons pêcheurs <10 salariés Viticulteurs, éleveurs...moyens Céréalicultures, arboriculteurs, éleveurs industriels...</p>
<p>2- ACCE 6,4%</p>	<p>Artisans boulangers, pâtisseries, bouchers, mécaniciens, couturiers, ébénistes, maçons, peintres, électriciens, plombiers, serruriers, conducteurs de taxi, coiffeurs...indépendants. Épiciers, buralistes, pompistes, guérisseurs, agents immobiliers, restaurateurs, cafés, agents de voyage... indépendants. Grandes entreprises : > 500 salariés 7% Moyennes entreprises : 50-499 salariés 14% Petites entreprises : 10-49 salariés 79%</p>
<p>3- CPIS 17,7%</p>	<p>Médecins libéraux spécialistes et généralistes, chirurgiens dentistes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, huissiers, conseils juridiques et fiscaux, experts comptables, architectes...indépendants. Proviseurs, chercheurs, médecins hospitaliers, internes, psychologues scolaires, enseignants du secondaire et du supérieur, haute administration, magistrats, personnes exerçant un mandat politique ou syndical, officiers de l'armée, commissaires de police... Journalistes, présentateurs TV, écrivains, cinéastes, comédiens, chanteurs de rock, sculpteurs... Ingénieurs, pharmaciens salariés, managers, commerciaux, analystes financiers, D.R.H., chefs de produit, acheteurs, publicitaires, directeur marketing, informaticiens, architectes salariés, chimistes, pilotes d'avions...</p>
<p>4- PI 25,4%</p>	<p>Professeurs des écoles (y.c. directeurs), instituteurs, enseignants du collège et du technique court, C.P.E. et surveillants, contractuels de l'E.N., moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels... Infirmiers (salariés et libéraux-8%), puéricultrices, sages-femmes, diététiciennes, pédicures, préparateurs en pharmacie, Éducateurs, Assistante sociale... Contrôleur des impôts, douanes, trésor..., inspecteurs et officiers de police, adjudants et majors de l'armée et de</p>

	<p>la gendarmerie, professions administratives intermédiaires des collectivités locales... Secrétaires de direction, représentants, aides-acheteurs, assistants publicitaires, interprètes, photographes (indépendants et salariés, maîtres d'hôtel...) Techniciens, dessinateurs, géomètres, contremaîtres, agents de maîtrise, responsable de manutention, chefs de chantier, responsables de magasinage, maîtres d'équipage de pêche...</p>
<p>5- Employés 28,1%</p>	<p>Aides-soignants, postiers, agents de bureau... Policiers et militaires subalternes : agents de police, gendarmes, pompiers... Secrétaires, ambulanciers salariés, guichetiers de banque, contrôleurs des transports, hôtesses d'accueil, agents de sécurité... Vendeurs, caissiers... Serveurs, manucures, esthéticiens salariés, coiffeurs salariés, assistantes maternelles (gardiennes d'enfants), femmes de ménages chez des particuliers, concierges...</p>
<p>6- Ouvriers 20,4%</p>	<p>Ouvriers non qualifiés : O.S. (ouvriers spécialisés dans une seule tâche) : travail posté sur chaîne, manutentionnaires, manœuvres du B.T.P... Commis de cuisine Chauffeurs de taxi salarié, bus (pas train), coursiers, livreurs, matelots, dockers... Ouvriers qualifiés : O.P. (CAP, BEP) (ouvriers professionnels) régleurs, soudeurs, mécaniciens, conducteurs d'engins de travaux publics, et ouvriers qualifiés chimie, cuir-industrie, imprimerie... Déménageurs, jardiniers, carrossiers, menuisiers, boulangers, cordonniers, cuisiniers, apprentis salariés qualifiés et non qualifiés. Ouvriers agricoles, saisonniers, marins-pêcheurs salariés...</p>
<p>7- Retraités</p>	<p>Tous les retraités quelle que soit leur PCS d'origine</p>
<p>8- Autres personnes sans activités professionnelles</p>	<p>Personnes au foyer Étudiants Chômeurs n'ayant jamais travaillé</p>